



## Travail : discrimination célibataire

-----  
Par Naia

Bonjour,

Je fais partie des lauréats d'un challenge commercial. Nous avons gagné un voyage de 5 jours à la Réunion. Le règlement du concours précise que le gagnant part avec son conjoint. A défaut de "mari", nous devons produire un certificat de concubinage.

Je ne comprends pas cette discrimination entre célibataires et couples.

Est-ce légal ?

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement